



RAPPORT D'ACTIVITE 2018
Association dansehabile
créée en 2001



Un grand MERCI à nos donateurs et membres 2018



Villes et communes de:

Cologny
Genève
Gd-Saconnex
Lancy
Vandoeuvres
Versoix



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Fondation
Alfred & Eugénie
Baur

... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENÈVE



ERNST GÖHNER STIFTUNG

pro infirmis

Fondation philanthropique famille Firmenich
Fondation privée genevoise
Fondation Coromandel
Fondation Gandur pour la jeunesse
Fondation Patrick Jucker
Fondation Lord Michelham of Hellingly
Fonds des Intermittents Genevois (FEEIG)
Généreux mécène conseillé par Carigest SA

Nos membres et donateurs individuels

76 membres

Devenez membre actif
membre passif
membre associé
vos dons sont déductibles des impôts,
notre association étant reconnue
d'utilité publique

Cotisations :
membre actif 50 CHF
membre passif 30 CHF
membre associés dès 100 CHF
dons à votre bon plaisir

adressez-vous à
info@dansehabile.ch
pour recevoir les documents

Association dansehabile
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 800 16 15
www.dansehabile.ch
IBAN CH33 0900 0000 1769 3511 8



UNE ASSOCIATION UN COMITE

Par Pierre-Alain Formica
Président

Chers membres, chers donateurs, chers amis,
L'Association dansehabile a toujours promu l'intégration de personnes, porteuses d'un handicap ou non, avec des professionnels de la danse. Nos spectacles et performances 2018 «Hcomme» «Bleu du ciel» «Boléros» «Nous les aimerons» ont mis en valeur des rôles et des capacités tous différents, ce qui illustrent les efforts et les succès atteints par nos danseurs.

Cette année, je souhaite vous rappeler un beau texte datant du 16ème siècle ! C'est un extrait de La Boétie – De la Servitude volontaire :

« Certes, s'il y a rien de clair et d'apparent dans la nature, c'est que Nature nous a tous faits de même forme et, comme il semble, à même moule, afin de nous entre-connoître tous pour compagnons ou plutôt frères. Et si, faisant les partages des présents qu'elle nous donnoit, elle a fait quelques avantages de son bien aux uns plus qu'aux autres, si n'a-t-elle entendu nous mettre en ce monde comme en un champ clos, et n'a pas envoyé ici-bas les plus forts et les plus avisés, comme des brigands armés dans une forêt, pour y gourmander les plus faibles.

Mais plutôt faut-il croire que, faisant ainsi aux uns les parts plus grandes, et aux autres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection, ayant les uns puissance de donner aide et les autres besoin d'en recevoir.

Puis donc que cette bonne mère nous a tous figurés en même pâte, afin que chacun se pût mirer et quasi reconnoître l'un dans l'autre. Si elle nous a, à tous en commun, donné ce grand présent de la voix et de la parole, pour nous accoiter et fraterniser davantage, et faire par la commune et mutuelle déclaration de nos pensées, une communion de nos volontés; et si elle a tâché par tous moyens de serrer et étreindre plus fort le nœud de notre alliance et société; si elle a montré en toutes choses qu'elle ne vouloit tant nous faire tous unis que tous un: il ne faut pas faire doute que nous ne soyons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous compagnons; et ne peut tomber en l'entendement de personne que Nature ait mis aucun en servitude, nous ayant tous mis en compagnie. »

Tout est dit : les inégalités de Nature ne sont pas fondamentales quand le regard des hommes s'interdit de tirer des discriminations sociales de situations spécifiques; toute forme de handicap doit pouvoir bénéficier d'un regard humain, d'une compassion, qui pallie à cette déficience de la Nature, et toute personne qui souffre d'un handicap a droit à sa reconnaissance comme individu « fait au même moule », comme le dit La Boétie.

Le sujet n'est pas d'aujourd'hui ! on le voit bien avec ce texte du 16ème siècle, mais il y a des régressions et il faut être vigilant ! Dansehabile a bien l'intention de ne pas laisser s'installer un regard pueril sur une personne qui est en train de se construire, une personne digne de transmettre ses talents.

Avec les cordiales salutations du comité
Pierre-Alain Formica, René Marti, Greta Limoni,
Christian Delécraz, Giovanna Marcato.



Association dansehabile à Genève

En 2001, dansehabile a été fondée par Marc Berthon, Nathalie Tacchella, Markus Siegenthaler, Mena Avolio et Claudia Parodi.

Elle a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges, entre danseurs avec et sans handicap.

Plusieurs personnalités de la scène culturelle qui partagent la sensibilité à l'intégration ont collaboré à dansehabile, telles que:

Mena Avoglio, Marion Baeriswyl, Adam Benjamin, Marc Berthon, Melissa Cascarino, Aurélien Dougé, Maroussia Ehrnrooth, Foofwa d'Immobilité, Véronique Fouré, Rachel Freeman, Manon Hotte, Marcela San Pedro, Thomas Mettler, Ramon Moraes, Anne-Catherine Nicoladzé, Olivia Ortega, Uma Arnese-Pozzi, Elinor Radeff, Miriam Rother, Susanne Schneider, Christiane Suter, Nathalie Tacchella, Christophe Tamburini, Rudi van der Merwe, Cosima Weiter.

La spécificité de l'association est la mixité de personnes en situation de handicap mental, physique et sensoriel, avec des amateurs de la danse, des professionnels de la danse, du théâtre et de la musique.

Cette structure pédagogique et artistique, pionnière en Suisse romande, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement.

Elle stimule danseurs et spectateurs à une approche inédite du corps et des sens et invite à l'ouverture à l'autre.

Elle élabore des projets artistiques et offre l'accès à la création artistique à tous.

Dansehabile est une association sans but lucratif, déclarée d'utilité publique.



Pour qui ?

Pour toute personne aimant la danse.

L'objectif est de privilégier la mixité entre danseurs et de franchir les barrières entre « la normalité » et les différentes formes de « la singularité » telle que l'âge, la maladie, les handicaps physiques, sensoriels, mentaux.

Avec qui ?

Des artistes professionnels d'horizons divers qui partagent leurs compétences et se réunissent dans ce projet commun.

Comment ?

Par le biais d'un festival, d'une compagnie, d'ateliers, de stages, d'événements et de spectacles.

Pourquoi la danse ?

La danse permet de faire coïncider le commun et les singularités.

Elle n'efface pas les différences, elle les rend pertinentes et les fait mouvements.

Elle rend lisible l'invisible en démontrant à quel point, jamais, un handicap ne saurait être une identité.

Particularité

Dans l'éventail des associations œuvrant dans le secteur du handicap, dansehabile se singularise par différents aspects qui rendent son existence indispensable :

la dimension intégrative de ses activités

la volonté de promouvoir l'Art et la Culture, domaines trop souvent dévalorisés, comme des vecteurs essentiels de développement humain et social.



Association dansehabile à Genève

Récapitulation des activités annuelles
cette année dansehabile a intéressé 1430 spectateurs
à travers les représentations suivantes :

«Gala» de Jérôme Bel, fête de la Bâtie 25-31 août
participation de Nils Vossenbergh, membre de la
compagnie

Création « H comme »

de Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe
Création au CPMDT Conservatoire Populaire de
Musique de Danse et de Théâtre, les 8 et 9 septembre

Création « Nous les aimerons »

de Jérôme Richer et Marcela San Pedro, Création en
collaboration avec l'association Insieme association
de parents et d'amis de personnes mentalement
handicapées Centre des Arts de l'Ecole Internationale
de Genève 10,11,12,14 octobre.

Performance « Boléros » d'Aurélien Dougé

Work in progress pendant la Fête de la musique
le 22 juin

Création à la salle communale du Petit Lancy,
les 17 et 18 novembre

Performance « Le bleu du ciel »

par Luca Formica et Melissa Cascarino
Journée de l'autisme à l'Hôpital cantonal de Genève
le 29 mars

Inauguration de la fête de la danse, jeudi 3 mai, parc
des Chaumettes

Reprise: **Extraits de « Racines »** de Manon Hotte
duos de Tais Dutra et Alice Besson

Salle communale de Plainpalais samedi 3 février
à l'occasion des 20 ans de la fegaph fédération
genevoise des associations de personnes handicapées
et de leurs proches.

Ces spectacles ont nécessité 400 heures de travail



127 participants réguliers à nos activités pédagogiques
mais au total 804 personnes ont participé à nos
ateliers

Nous avons donné 119 ateliers pour 233 heures de cours

Atelier de danse inclusive pour adultes

Atelier Gym douce

Atelier de danse pour enfants

Atelier de danses urbaines inclusives pour adolescents
et jeunes adultes

Atelier en famille parents-enfants, intergénérationnelle

Stage d'été de danses mouvement pour enfants

Ateliers de danse en institution

Atelier de barre au sol pour adultes atteints de la SEP

Fête de la danse Genève : atelier famille et danse
urbaine. Stage de danse avec le Ballet Junior de
Genève, intervention de Thierry Thieu Niang





PEDAGOGIE ateliers

Activités pédagogiques

Les propositions pédagogiques de danse habitent favorisent une démarche de mixité, permettant à des personnes avec ou sans handicap de découvrir la danse, de se rencontrer à travers le mouvement, les situations d'exploration, d'improvisation et d'interactions créatives, animés par des professionnels d'horizons différents qui mettent en commun leurs compétences.

Ateliers adultes hebdomadaire

Ces ateliers visent à donner des outils créatifs et corporels aux participants en privilégiant, à travers le mouvement et les interactions, l'écoute, l'exploration et l'improvisation, sans se focaliser sur un apprentissage technique.

Eléments moteurs de la démarche pédagogique, ces ateliers sont repensés en fonction des besoins des participants et de l'évaluation du groupe.

Ateliers Gym-douce hebdomadaire

La proposition est de faire travailler son corps, sa souplesse et sa mobilité, ouvert à tous.

Ateliers enfants - familles mensuel

Ces ateliers visent à développer la conscience du corps, l'écoute de la musique, l'expression graphique des jeunes enfants. Petit à petit l'enfant reconnaît l'autre et interagit avec lui. Ces cours de mouvements-danse n'approchent pas un apprentissage technique.

Ateliers créatifs mouvements - danse pendant les vacances

Ces ateliers ont lieu pendant les vacances scolaires. Les activités de vacances proposent du mouvement,

du rythme, des activités créatrices, pour les familles.

Ateliers de danses urbaines hebdomadaire

adolescents-jeunes adultes

Cet atelier de danses urbaines permet de sortir de sa routine, d'apprendre à décomposer son corps, suivre le rythme de la musique. Petit à petit, nous créerons des petites performances. Eléments moteurs de la démarche pédagogique, ces ateliers sont repensés en fonction des besoins des participants et de l'évaluation du groupe.

Stages pédagogiques ponctuels

Ces stages ont pour objectifs d'enrichir nos propositions grâce aux apports d'autres pédagogues (de la danse et/ou d'autres domaines créatifs et artistiques, chant, écriture, musique) et de permettre aux participants de vivre de nouvelles expériences, d'élargir leur palette d'expression et leur potentiel créatif, voire scénique. Ces stages sont animés par des pédagogues suisses et étrangers invités.

Ateliers sur demande

atelier organisé pour les membres de la SIP, société de sclérose en plaque, gym adaptée à leur pathologie. Ces ateliers « mobiles » s'organisent à la demande d'institutions, d'associations, de centres culturels, sportifs, de loisirs, écoles, parents, particuliers ... Ils se déroulent dans les lieux de vie des participants: apprentissage, travail, loisirs, vacances et sont potentiellement ouverts à tous (résidents, personnel éducatif encadrant). Ces propositions ont pour but de favoriser l'accès à une démarche créative.

Références :

Société suisse de la sclérose en plaques, Fondation Clair-Bois (GE), APE/ de Thonon-les-Bains (F), Fondation R. Delafontaine (VD), Fondation Foyer-Handicap (GE)



PEDAGOGIE ET STAGES ateliers

Les Ateliers adultes hebdomadaires

Les ateliers réguliers pour adultes ont lieu toutes les semaines le mercredi de 18h30 à 20h à la Maison des Arts du Grütli, en dehors des vacances scolaires.

Les ateliers sont dirigés par les chorégraphes selon leur philosophie, ils sont différents de l'un à l'autre.

Cela permet à nos participants d'approcher différentes sensibilités dans la danse.

4 responsables : Marcela San Pedro, Rudi Van der Merwe, Ramon Moraes et Aurélien Dougé

4 intervenants: Thierry Thieu Niang, Yu Otagaki, Clint Lutes, Cosima Weiter, Jérôme Richer

1 assistante permanente : Yoko Miyata

3 stagiaires : Stéphanie Hufer-Jornod, Melinda Gasser, Catherine Fournier

107 élèves et bénévoles : Natacha, Helena, Samuel, Patricia, Rodolphe, Magda, Karine, Luca, Taïs, Barbara, Jean-Charles, Kamel, Christine, Marie-Agnès, Andrea, Chloé, André, Annick, Véronique, Yuri, Greta (janvier-décembre), Laura (septembre-décembre), Isabel (janvier-mars), Catherine (avril-juin), Mélinda (sept-décembre), Ramon, Raphaëlle, Cosima, Loic, Akané, Morgan, Arlette, Samy, Nina, Rosangela, Francesca, Anne-Claire, Maud, Dominique, Charlotte, Nathalie, John, Nadia, Fanny, 12 membres du Ballet Junior, Christine, Luca, Jean-François, Charlotte, Eva, André, Simao, Lisa, Taïs, Magda, Luca, Véronique, Catherine, Chloé, Taïs, Berge, Valérie, Albert, Fouad, Roxane, Patricia, Diane, Leni, Rabie, Ramzi, Catherine, Kallia, Laurence, Liat, Coralie, Cassandra, Maroussia, Astrid, Tamar, Agnès, Indrit, Nina, Maria, Mélanie, Gabriela, Sophie, Tauli, Cecilia Christine, Sara, Taïs, Eduardo, Ninon

Le travail n'est ni technique, ni esthétique, il libère petit à petit le corps et des langages d'improvisation, des matières d'expression qui deviennent, dans des contraintes précises et spécifiques, matières premières

de petites formes chorégraphiques à chaque fin d'année.

Cet ensemble prend tout son sens dans la dynamique que représente la "danse intégrée", c'est-à-dire dans la richesse que génère intrinsèquement la mixité de personnes en situation de handicap et de personnes sans handicap, adultes et adolescents, amateurs, toutes réunies dans un travail donné par des professionnels de la danse.

Les ateliers proposent deux groupes différenciés pour permettre un travail plus adapté à chacun. Un groupe est un peu moins "mobile" que l'autre. Les thèmes et directions proposés sont souvent les mêmes et c'est ainsi qu'il y a une matière de danse commune au moment des ateliers "portes ouvertes" rassemblant les deux groupes.

Cinq danseurs participent aux deux ateliers, ce qui leur permet de bénéficier d'un atelier chaque semaine.

Les participants aux ateliers viennent en partie de certaines institutions tels que: Clair-Bois 2000, Clair-Bois Pinchat, Fondation foyer handicap, les "Ateliers" de la fondation Ensemble (pour les adolescents). La Résidence Sarde (Etablissement pour l'intégration), l'Essarde de La Fondation Ensemble, Claire-Fontaine (Fondation Ensemble), les foyers des APE de Thonon (France).

D'autres participants vivent dans leur famille.

Les personnes «sans particularité» viennent de tout horizon.

Réflexions, travaux d'étudiants

accueil et encadrement des stagiaires en formation

L'Atelier – formation en art thérapie: Stage à responsabilité Maroussia Ehrnrooth, avril 2018 – décembre 2018, Stage de sensibilisation-observation Mélinda Gasser, septembre – décembre 2018, Stéphanie Hofer-Jornod, août 2018

participation aux répétitions pour le spectacle

H comme, Catherine Fournier, avril – juin 2018

UNIGE mémoire Christelle Roncato-Richner

titre «inclusion et droits de l'enfant»



PEDAGOGIE

les Stages les Ateliers mobiles ou sur demande

Par le biais des **stages**, nous donnons la possibilité à tous de travailler avec des chorégraphes professionnels qui construiront, en l'espace d'une journée, une séquence chorégraphique en lien avec leur univers artistique et transformé par l'univers singulier propre à chaque personne présente.

Sont présents aux stages des danseurs issus des ateliers adultes, des participants occasionnels, des éducateurs et toute personne intéressée par la danse intégrée, des professionnels du spectacle et/ou de la pédagogie, des danseurs de la compagnie dansehabile.

Ils sont organisés en lien plus étroit avec la compagnie, afin de favoriser des synergies entre les dimensions pédagogiques et artistiques et d'initier les prémices d'un parcours de formation pour les danseurs expérimentés de la compagnie et ceux qui pourraient la rejoindre à l'avenir.

Les stages ont lieu au Grütli ou dans notre studio et se déroulent soit en soirée soit pendant les week-ends selon les disponibilités des artistes.

Stages

En 2018, Intervention de l'artiste français
Thierry Thieû Niang

Les Ateliers mobiles sont destinés à être conduits dans les lieux mêmes où résident les personnes en situation de handicap, ce sont la plupart du temps des cycles de 8 à 10 ateliers, parfois 15.

En 2018, 1 cycle d'ateliers-mobiles a été conduit par Véronique Fouré: 6 ateliers.

à la Fondation Renée Delafontaine au Mont-sur-Lausanne dans le canton de Vaud
Participants : 12 élèves en situation de polyhandicap pour la majorité d'entre eux (âgés de 14-18 ans environ) + 6 enseignantes et stagiaires.

L'intérêt et le plaisir des élèves sont manifestes, les personnes retrouvent le plaisir de faire travailler leur corps qui s'accompagne d'un mieux être général.

L'équipe enseignante est très impliquée dans l'atelier et (évidemment) attentive aux progrès, aux expressions, aux interactions des élèves. La collaboration avec les éducateurs du centre est indispensables. Ceux-ci poursuivent les cours en dehors des interventions de dansehabile.

Nous avons organisé un cours pour la **Société suisse de la sclérose en plaques - Genève SEP** dans notre studio.

18 ateliers.

Yoko Miyata donne le cours de barre au sol au membres de la SEP, leur permettant de se sentir mieux dans leur corps.

La réalisation des exercices au sol offre un bon soutien et permet d'éviter de penser à la gravité. La position allongée protège des blessures du dos tout en permettant de travailler son alignement et sa musculature.



PEDAGOGIE

Ateliers enfants familles mensuels

Ateliers créatifs de mouvements intergénérationnel pour les familles

Ulinka Vitale, Greta Limone

assistante Yoko Miyata

Ces ateliers ont lieu le dimanche matin de 10h00 à 11h00.

Les activités proposent du mouvement, du rythme, une interrelation entre enfants, parents et personnes âgées qui rejoignent le groupe.

Ce sont des instants de partage, de relations retrouvées entre les générations autour de la danse, du chant, de la musique.

Ateliers de danses urbaines adolescents - jeunes adultes hebdomadaires

Maroussia Ehrnrooth et Ulinka Vitale

assistant Jean-François Veuve

Cet atelier de danses urbaines permet à des participants d'oublier leurs difficultés et de se laisser porter par le rythme, il est un lieu d'intégration pour les jeunes, qui les rattache aux musiques actuelles.

En 2018, cet atelier prépare une performance qui sera réalisée pour les 60 ans de l'Association Cerebral-Genève en 2019.

Ateliers enfants, stages d'été

atelier d'été et essai en cours d'année

Ces ateliers visent à développer la conscience du corps, l'écoute de la musique, l'expression graphique des jeunes enfants.

Petit à petit l'enfant reconnaît l'autre et interagit avec lui. Ces cours de mouvements danse n'approchent pas un apprentissage technique mais abordent le rythme et la musique.

Les ateliers ont eu lieu les mardis ou jeudi en fin d'après midi.

Des progrès de motricité et d'attention aux autres ont été enregistrés

Pour enfants de 3 à 8ans avec ou sans accompagnants

Pour enfants de 8 à 12 ans.





STAGE
en collaboration avec
le Ballet Junior de Genève

Thierry Thieû Niang



Intervention de l'artiste français d'origine vietnamienne. 2 ateliers

Les jeunes du Ballet Junior de Genève ont participé à nos stages, la collaboration a été très fructueuse.

Nous espérons continuer la collaboration avec Thierry Tieû Niang.





ARTISTIQUE

Spectacle Atelier Compagnie 2018

Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe Chorégraphe

Le but essentiel des stages et ateliers est d'aboutir à un spectacle à travers la chorégraphie.

Au fil des années d'expérimentation émerge l'évidence que les processus de construction chorégraphique sont extrêmement intéressants à travailler en mixité avec les personnes en situation de handicap.

Les notions que requiert l'art chorégraphique de construction, d'élaboration, de structuration de l'espace et du temps, de répétition, de mémorisation, de vision globale, d'anticipation, de conscience collective sont autant de facultés et capacités sensorielles, cognitives et intellectuelles sollicitées par ce biais et donc extrêmement bénéfiques et essentielles.

Ce qui nous amène à l'**Atelier Compagnie ...**

Le projet 2018 a réuni l'écrivaine Cosima Weiter assistée de Rudi Van der Merwe Chorégraphe

Pour la réalisation de ce projet qui se veut intergénérationnel elle invite des membres de la Cité Senior de la Ville de Genève à partager la scène avec les danseurs adultes porteurs de handicap de la Compagnie dansehabile.

Dès lors les ateliers compagnie ont réuni des aînés et nos membres de la Compagnie dansehabile.



Accueil de la Compagnie en résidence au MICR Musée International de la Croix rouge et du Croissant rouge.

Les répétitions ont eu lieu dans le musée et dans les locaux de l'ADC au Grütli.



H comme Handicap ou H comme Homme ?

Pour la création 2018, la compagnie dansehabile a entamé une nouvelle aventure esthétique et vous propose une création pluridisciplinaire mêlant poésie sonore et danse.

Attirée par son écriture ancrée dans le réel, mais dotée d'une dimension poétique et d'une profondeur humaine, dansehabile confie sa création 2018 à Cosima Weiter, auteur et metteur en scène, en tandem avec Rudi Van der Merwe, chorégraphe.

Cosima Weiter élabore un texte intitulé «**H comme**» dont l'ambition est de modifier la perception que l'on peut avoir du handicap, c'est-à-dire de **transformer le H comme handicap en H comme homme**.

Pour son bagage pluridisciplinaire (les lettres, le théâtre et la danse), Cosima Weiter a appelé Rudi Van der Merwe à la rejoindre dans ce projet pour mettre les interprètes en mouvement.

Texte et mise en scène : Cosima Weiter
Chorégraphie : Rudi Van der Merwe
Interprètes : Taïs Dutra, Magda Filipowski, Luca Formica, Rosangela Gramoni, Karine Humbert-Droz, Loïc Lador
Musique : Clive Jenkins
Lumière : David Kretonic
Accessoire et Costumes : Janet Crowe
Régie : Alexandre Simon

Accueil studio : studios de l'ADC – Genève
Résidence artistique :
Musée international de la Croix Rouge

Durant cette création, les danseurs de la Compagnie dansehabile ont collaboré avec les personnes issues de l'atelier de dansehabile animé par Rudi Van der Merwe et avec les personnes issues de l'atelier théâtre animé par Cosima Weiter à la Cité Senior.









Fete de la musique
Work en progress «Boléros»
d'Aurélien Dougé

Magdalena Filipowski danseuse



« Boléros est ma deuxième création en collaboration avec la compagnie Dansehabile.

Le projet s'est construit avec Barbara, Dominique, John, Luca, Magdalena et Tais, six danseurs amateurs touchés par des altérations organiques et fonctionnelles.

Chaque représentation de Boléros réunit quatre de ces personnalités en alternance.

Pour ce travail je suis parti d'un constat. Le regard qui est porté sur un sujet en situation de handicap s'attache essentiellement à ses déficiences, négligeant plus ou moins ses capacités, ses raisons et sa façon de les mobiliser.

J'ai conçu un projet qui met en exergue les ressources des interprètes et qui leur laisse la place : place de danser, de s'exprimer, sans chercher à voiler la singularité dont leur corps est tout à la fois le signe et l'affirmation.

Le processus de création s'est appuyé sur le principe de l'improvisation.

En studio, j'ai travaillé avec chaque danseur individuellement. A partir de ce qu'ils ont personnellement proposé — intellectuellement et corporellement — je leur ai soumis des orientations ; pour les accompagner, les guider, les engager dans une danse partagée, ni technique, ni virtuose mais au présent et sensible. Barbara, Dominique, John, Luca, Magdalena et Tais sont libres d'emprunter ces voies. Parce que le concept de la pièce repose sur une mise à l'épreuve de soi et une quête de l'accomplissement personnel,

je ne veux rien imposer aux interprètes,

la participation est elle-même remise en jeu avant l'entrée en scène.

Dans Boléros les danseurs se présentent un à un au public. Le corps, dansant, cherche son autonomie : entre don et résistance, entre désirs, élans et renoncements continus. Avec Boléros, ce n'est pas la matière chorégraphique en soit, mais la manière dont elle amenée, ainsi que le choix du moment, qui lui confère profondeur et portée.

Le Boléro, s'il nourrit inéluctablement le mouvement, n'est toutefois rien de plus que ce qu'il est, une musique, une partition sonore, un exercice d'orchestration disait Ravel. Exercice de composition musicale, exercice de composition chorégraphique, dans Boléros, musique et danse se mettent ensemble au travail et questionnent structurellement leurs rapports, leurs écarts, leurs synchronicités pour renvoyer chacun à la fabrique des sujets tout autant qu'à celle des regards. »

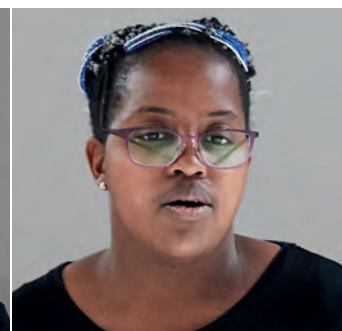
Aurélien Dougé , chorégraphe

La création de Boléro a débuté en juin 2018 lors de la fête de la musique sur la scène danse de l'ADC, la création a eu lieu le 17 et 18 novembre 2018 à la salle communale du Petit Lancy.



« Boléros »

création
Aurélien Dougé



Magdalena Filipowski, Tais Dutra, Dominique Gay, Luca Formica, John Hines, Barbara M' Boli





RacineS

Reprise partielle dans le cadre de la Fête des 20 ans de la Fégaph le 3 février.
(Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches)
sur l'invitation du Club en fauteuil roulant - Genève
Maison communale de Plainpalais

Conception et Chorégraphie : Manon Hotte

Création sonore : Marie Schwab

Création costumes : Irène Schlatter, Mara Krastina

Compagnie dansehable : Taïs Dutra

Groupe Jeunes Danseurs du Projet H107 :

Alice Besson

Créer - Le ressac de la mer

comme force organique et émotionnelle
pour imaginer une mise au monde.
Celle de deux danseuses qui de l'ombre à la lumière
avancent avec douceur, force et tranquillité
vers la perspective d'une vie alimentée d'espoirs.

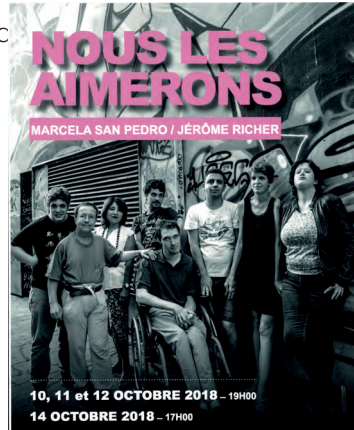




**« Nous les aimerons »
est une production d'Insieme Genève, en
collaboration avec dansehabile.**

Création de Jérôme Richer et Marcella San Pedro,
présentée au Centre des Arts de l'EIG, à l'occasion
des 60 ans d'Insieme-Genève.

musique Marc Berman,
lumière Joëlle Dangeard
costume Cinzia Fossati,
vidéo Daniel Cousido
Photos Isabelle Meisler
Jeu Eric Barras,
Marc Berman,
Lisa Castioni,
Luca Formica,
Katy Herman,
Maud Leibundgut
Sébastien Martone,
Carmen Quispe,
Quentin Riatsch
et Nils Vossenbergh.



« Nous les aimerons » c'est l'histoire d'une famille, qui chaque été se réunit pour une grande fête dans la maison de Serge et Lucie. Mais depuis peu Lucie s'est absentée du monde. La maladie, la douleur ont vaincu ses dernières forces. Alors cette année pour ses enfants, ses petits enfants, pour Serge lui-même - qui perd un peu la tête - il est important est de continuer à vivre, à rire, à danser, à chanter et peut-être aussi, réapprendre à se parler.











**Journée « Artistes autistes » HUG et
Fête de la danse :
Performance «Bleu du ciel»**

Chorégraphie : Mélissa Cascarino

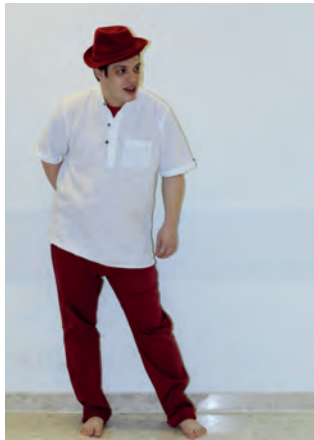
Danse : Luca Formica et Mélissa Cascarino

Musique : Giuliano Gabriele

Création à l'occasion du vernissage de l'exposition
« Artiste Autiste » le 29 mars 2018 aux HUG.

Reprise dans le cadre du programme d'ouverture de
la Fête de la danse le samedi 3 mai 2018

Exposition dans le hall des HUG de quelques photos
de l'atelier de Thierry Thieû Niang avec dansehabile



**Fête de la danse
Atelier danse parents-
enfants -**

dimanche 6 mai de 10h00
à 10h45 à la maison des
Arts du Grütli,

professeur Ulinka Vitale

**Atelier danse urbaine
inclusive** - samedi 5 mai
de 14h00 à 15h00 à la
maison des Arts du Grütli,
professeur Ulinka Vitale

méli-mélo année 2018
Association dansehabile
Activités culturelles et conviviales

septembre, Restaurant Il Ritrovo Genève,
Bilan des spectacles de « Hcomme » et soirée
conviviale 15 participants
Escalade- fin d'année petites fêtes dans les ateliers
Le public, il nous suit, à la fête de la danse ouverture
par le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, fête de la
musique, à l'hôpital.....



Moments, Public:



STATUTS DE L'ASSOCIATION dansehabile

ARTICLE 1 - Constitution

Sous le nom d'association dansehabile, il est créé une association sans but lucratif et dotée de la personnalité juridique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse : le domicile de l'association est à Genève.

L'association est inscrite au registre du commerce de l'Etat de Genève.

ARTICLE 2 - Buts

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges, entre danseurs avec et sans handicap. L'association met sur pieds des projets culturels (programmation de spectacles, festival, biennale, tournée, conférences, débats) et sociaux (organisation et animation de stages, cours, rencontres).

ARTICLE 3 - Siège

Le siège de l'association est situé dans le Canton de Genève. L'association est constituée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 4 - Membres

Peuvent prétendre à devenir membre les personnes physiques ou morales qui partagent les buts de l'association et n'étant pas salariées de l'association. Ils doivent en formuler la demande auprès du Comité de l'association.

L'association est composée de :

- Membres fondateurs, ceux qui ont participé à la constitution de l'Association
- Membres actifs, paye sa cotisation de manière régulière, ils participent effectivement aux activités et à la gestion de l'association, voix consultative
- Membres passifs, personnes souhaitant soutenir financièrement l'association, sans pour autant avoir une présence effective au quotidien, voix consultative
- Membres d'honneur, personnes qui ont rendu des services particuliers à l'Association, voix consultative
- Membres associés, associations ou entreprise, voix consultative

Les demandes d'admission sont adressées au Comité ; celui-ci enregistre les demandes et en informe l'assemblée générale. L'admission de nouveaux membres actifs est de la compétence de l'assemblée générale.

La qualité de membre se perd par décès, démission, par absence de paiement de la cotisation pendant 2 ans consécutifs, par décision d'exclusion pour justes motifs.

L'association accepte des donateurs sans qualité de membre

Les membres bénéficient de réductions : sur les cours, stages, spectacles, location du studio de danse.

Les cotisations annuelles sont fixées par l'assemblée générale.

Les membres de l'association sont libérés de toute responsabilité individuelle quant aux engagements de l'association, qui sont uniquement garantis par les biens propres de celle-ci.

ARTICLE 5 - Organes

L'association a pour organes :

- L'assemblée générale
- Le comité
- L'organe de contrôle des comptes – fiduciaire agréée par l'Etat de Genève.

ARTICLE 6 – L'assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association et se compose des membres actifs de l'association.

Elle est convoquée par le comité au moins une fois par année, par convocation écrite ou par courriel adressé à chaque membre, au moins 15 jours à l'avance.

L'assemblée générale peut en outre se réunir en session extraordinaire, chaque fois que nécessaire, à la demande du Comité ou de 1/5ème des membres actifs. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres actifs présents.

ARTICLE 7 – Compétences de l'assemblée générale

L'assemblée générale a les compétences suivantes :

- Elle détermine l'orientation générale de l'association en tenant compte des buts initiaux et se base sur les rapports d'activités des professionnels engagés et du comité.
- Elle désigne, pour une année, le comité de l'association et le cas échéant, précise son mandat annuel.
- Sur proposition du comité, elle ratifie l'admission ou l'exclusion des membres.
- Elle approuve les rapports, bilan et comptes de résultat de l'association.
- Elle donne décharge de la gestion annuelle au comité exécutif.

- Elle approuve le budget annuel et se prononce sur les propositions faites par le comité et les membres de l'association.

- Elle établit le montant des cotisations

- Elle décide de toutes modifications des statuts et peut prononcer la dissolution de l'association.

- Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres actifs présents ; en cas d'égalité des voix, celle du président compte double. Reste réservé les décisions relatives à la modification des statuts et à la dissolution de l'association – voir article 11.

- Les votations ont lieu à main levée ou par scrutin secret, à la demande des membres présents.

ARTICLE 8 – Le comité

Le comité de l'association se compose d'au moins cinq membres - président/présidente, vice-président/présidente, secrétaire, membres - et contribue à appliquer l'orientation générale de l'association.

Il veille à répartir les tâches en fonction des différents points énumérés à l'article 9 et des compétences de ses membres.

Le comité se réunit aussi souvent que nécessaire et prend ses décisions à la majorité simple des membres présents.

Il est valablement constitué, lorsqu'au moins trois des membres sont présents.

Le comité est dans son ensemble responsable de la gestion et il fait appel à un organe de contrôle des comptes, soit une fiduciaire/réviser agréée par l'Etat pour la vérification des comptes annuels et l'élaboration d'un rapport.

ARTICLE 9 – Compétences du comité

Le comité a les compétences suivantes :

- Il gère les affaires de l'association et la représente vis-à-vis des tiers.
- Il établit l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.
- Il exécute les mandats qui lui sont confiés par l'assemblée générale.
- Il engage du personnel fixe ou temporaire pour suppléer à l'exécution des tâches.
- Il désigne et/ou engage un ou plusieurs responsables qui ont pour mandats de réaliser, avec le soutien du comité, les projets correspondant aux buts de l'association. Un règlement d'application est établi à ce sujet par le comité.
- Le comité s'organise librement.
- L'association est valablement représentée et engagée par la signature collective de deux membres désignés du comité exécutif, soit obligatoirement celle du président / de la présidente, et d'un/une membre du comité.
- Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, les membres du comité peuvent recevoir un mandat rémunéré, selon un cahier des charges précis, qui correspond aux buts de l'association.

ARTICLE 10 – Ressources

Les ressources de l'association sont constituées des cotisations de ses membres, de ses recettes propres, de dons, de legs, de subventions et de contributions, en provenance du secteur public ou du secteur privé. En cas de subventionnement public, les comptes sont présentés aux organismes compétents des pouvoirs publics. Ils sont à la disposition de tout donateur.

ARTICLE 11 – Modification des statuts et dissolution

Toute modification des statuts ou la dissolution de l'association est soumise à l'assemblée générale, qui en décide à la majorité des 2/3 des membres actifs présents. Une telle proposition doit être annoncée in extenso sur la convocation envoyée aux membres.

En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de dansehabile et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

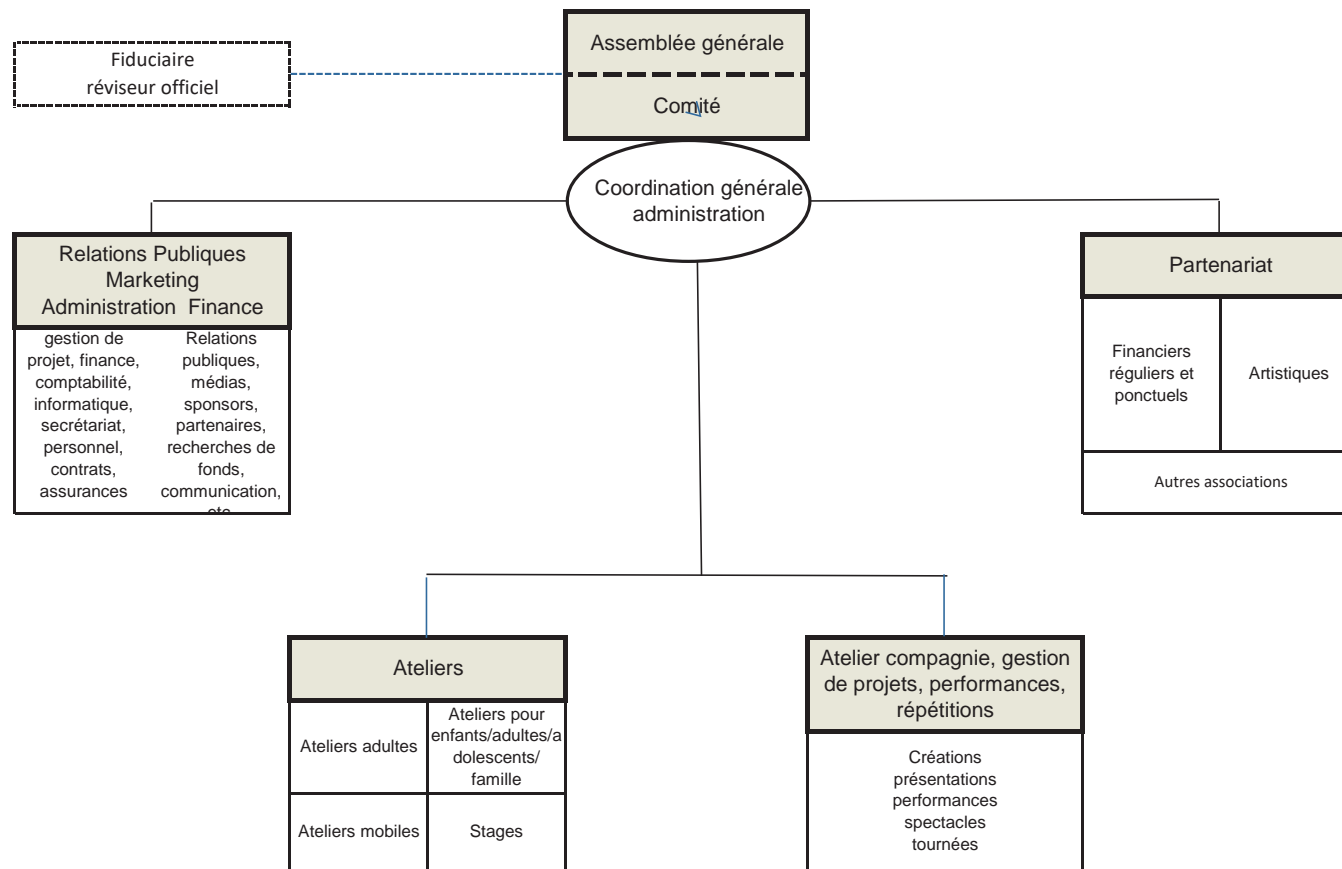
Les statuts initiaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée constitutive du 30 mai 2001. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 juin 2004. Les présents statuts ont été signés par le comité, dans sa nouvelle composition, lors de sa séance du 26 novembre 2007. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 2009. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 janvier 2010. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er déc 2011. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2014. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 2018.



Pierre-Alain Formica, président, René Marti, Vice président, Christian Delécraz, secrétaire, Giovanna Marcato, membre, Greta Limoni, membre

ASSOCIATION dansehabile
ORGANISATION

par René Marti, membre du comité,
 Ressources humaines, organisation





ehlmann & associés s

Member of TIAC, (the International Accounting Group - Membre d'EXPERTSuisse

15, rue du Jeu-de-l'Arc
Case postale 6259
CH - 1211 Genève 6

T +41 (0)22 733 37 06
F +41 (0)22 733 61 13

fiduciaire@ehlmannsa.ch
www.ehlmannsa.ch

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale des membres de
ASSOCIATION DANSEHABILE - Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels, (bilan, compte de profits et pertes, annexe, variation des capitaux propres et tableau de flux de financement) de l'ASSOCIATION DANSEHABILE, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément au CO, LIAF et aux directives étatiques propres aux entités subventionnées (EGE 02-04-V4 et 02-07-V2) incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux directives étatiques.

Nous attirons votre attention sur la situation de surendettement de CHF 1'410.00 au 31 décembre 2018 que votre comité entend rattraper par une exploitation bénéficiaire.

Genève, le 25 février 2019

FEHLMANN & ASSOCIES SA

Robert Ehlmann
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
 - bilan au 31 décembre 2018 d'un total actif de CHF 83'411
 - compte de profits et pertes présentant un bénéfice de CHF 1'894
 - annexe aux comptes annuels
 - variation des capitaux propres
 - tableaux des flux de financement

Bilan

en CHF

	Notes	31.12.2018	31.12.2017
ACTIFS			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités	1.0	70'033	75'003
Créances résultant de ventes et de prestations de service	1.1	563	4'269
Autres créances à court terme		0	0
Stocks et prestations de service non facturés		0	0
Régularisations de l'actif	1.2	0	3'771
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		70'596	83'042
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles mobilière	2.0	3'816	1'059
Immobilisations corporelles immobilière		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		3'816	1'059
TOTAL DES ACTIFS		83'411	84'101
PASSIFS			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	3.0	9'741	12'722
Dettes à court terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à court terme		0	0
Régularisations du passif	3.3	3'366	3'234
Provisions à court terme	3.4	71'725	71'450
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		84'823	87'405
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à long terme		0	0
Provisions à long terme et provisions légales		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS		84'823	87'405
CAPITAUX PROPRES			
Part des subventions non dépensées reportée		0'921	4'591
Résultat de l'exercice (subv. non dépensée)	5.0	1'894	-14'511
Résultat cumulé		6'617	6'617
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		-1'410	-3'304
TOTAL DES ELEMENTS DU PASSIF		83'411	84'101

Robert Ehlmann

La comptabilité est établie par le comptable de l'Association dansehabile, Jean-François Veuve avec la collaboration de Philippe Regamey. Notre réviseur officiel est la fiduciaire Felhmann & Associés SA, Monsieur Robert Fehlmann. Le rapport du réviseur est conforme aux normes Swiss GAAP RPC 21

Association DANSEHABILE Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2018

Compte d'exploitation

en CHF

RECETTES D'EXPLOITATION	Résultat 2018	Budget 2018	Résultat 2017
Subventions			
Subventions Etat de Genève (DCS – OAIS)	34'111	34'111	34'104
Subventions Etat de Genève (DIP)	0	0	6'000
Subventions Ville de Genève	8'266	8'266	266
Subventions Communes Genevoises	11'740	10'600	11'450
Loterie Romande	70'000	70'000	80'000
Fondations et sociétés	87'500	87'500	52'500
Divers sponsors	0	0	2'630
Total recettes subventions	211'617	210'477	186'950
Produits des activités			
Festival et activités artistiques	9'548	11'600	11'140
Activités enfants	530	120	410
Recette activités pédagogiques	8'234	6'900	9'953
Total refacturation	18'412	18'620	21'503
Autres produits			
Cotisations des membres	3'680	3'500	3'440
Intérêts bancaires	0	0	0
Produits divers	6'896	5'265	5'075
Total autres produits	10'576	8'765	8'515
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	240'605	237'862	216'967

Association DANSEHABILE Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2018

	Résultat 2018	Budget 2018	Résultat 2017
Report des recettes d'exploitation	240'605	237'862	216'967
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires			
Salaires et charges sociales	173'540	183'695	159'038
Total salaires et charges sociales	173'540	183'695	159'038
Activités de promotion			
Charges des activités festival et artistique	0	0	0
Charges Création	18'150	43'496	18'473
Charges pédagogiques	5'024	4'205	2'396
Frais de promotion	559	1'000	2'832
Total activités de promotion	24'733	48'701	23'700
Charges de fonctionnement			
Loyer et charges	18'124	18'464	18'561
Frais de télécommunication	1'886	1'920	1'921
Frais de bureau	3'997	8'920	7'602
Frais de port	-114	700	748
Honoraires	12'868	12'960	12'560
Frais de comité et assemblée générale	236	500	505
Frais divers	0	0	0
Assurances	547	0	493
Frais bancaires	224		218
Charge exceptionnelle	0	1'879	714
Amortissements	2'743	0	5'417
Total charges de fonctionnement	40'439	45'343	48'741
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	238'711	277'739	231'479
RESULTAT COMPTABLE	1'894	-39'877	-14'511

L'association dansehabile

remerciements :

son équipe de collaborateurs:

Yoko Miyata, chargée de projet
Jean-François Veuve, responsable RP, comptable
Catherine Formica, coordinatrice, administration

Spectacle:

Cosima Weiter, Rudi Van der Merwe Aurélien
Dougé, Jérôme Richter, Marcela San Pedro, Mélissa
Cascarino

Atelier, cours:

Maroussia Ehrnrooth, Ulinka Vitale, Claire Porchet,
Yoko Miyata, Marcela San Pedro, Rudi Van der
Merwe, Ramon Moraes et Aurélien Dougé

Stages: Thierry Thieu Niang

Travaux d'étudiants stagiaires :

Les ateliers accueillent aussi tout au long de l'année
des étudiants directement liés à la question du
handicap, des étudiants de l'Institut d'Art-thérapie
l'Atelier, Université de Genève, Université de Berne,
ou quelques visiteurs ponctuels, parfois des danseurs
professionnels également. La dynamique collective
en est très enrichie

les participants aux cours réguliers, stages, ateliers
mobiles, ateliers compagnie, tournée.

tous ses partenaires 2018:

INSIEME
CPMDT Conservatoire populaire de Musique de
danse et de théâtre
ADC Association pour la danse contemporaine
Reso Association pour la fête de la danse
HUG Hopitaux Universitaires de Genève
MICR résidence au Musée International de la
Croix rouge et du Croissant rouge

les Institutions et leurs collaborateurs:

Fondation Clair-Bois (GE) , APE/ de Thonon-les-Bains
(F), EPI (GE), Fondation Foyer Handicap (GE)
Fondation Delafontaine (VD)
Association Insieme Genève (GE),
Association Cerebral Genève

Photographies

Marc Vanappelghem
atelier d'architecture formica
Yoko Miyata
Steve Paccard Photography
Isabelle Meisler (insieme)

Vidéos

Jean-François Veuve

Le comité de dansehabile 2018

Pierre-Alain Formica, architecte
Giovanna Marcato, musicothérapeute
René Marti, responsable des ressources humaines
Greta Limoni, chercheuse HUG
Christian Delécraz, muséologue

www.dansehabile.ch

info@dansehabile.ch

<https://www.facebook.com/dansehabile/>

Association dansehabile

Rue des Savoises 15

1205 Genève

+41 22 800 16 15

Fait à Genève, le 20 mars 2019
conception et réalisation de la brochure
Catherine et Pierre-Alain Formica
Edition interne, association dansehabile



Une équipe au service de l'Association,
de ses membres et de ses projets.



René Marti



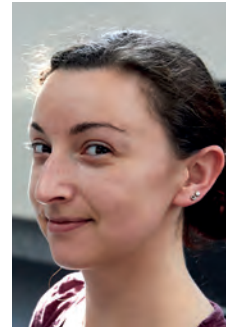
Giovanna Marcato



Pierre-Alain Formica



Christian Delecraz



Greta Limoni



Jean-François Veuve



Catherine Formica



Yoko Miyata